

résultat de cette découverte a été d'augmenter de plusieurs milles la superficie de l'ouest du Canadaensemencée en blé.

M. SCHAFFNER: Je crois que le blé dont parle l'honorable député est le blé Marquis. Les agriculteurs pratiques ont reconnu par expérience que ce blé mûrissait huit ou dix jours plus tôt que les autres variétés.

M. MACLEAN (Halifax): L'honorable député peut avoir raison, mais je communique simplement au comité un fait que j'ai vu affirmer une vingtaine de fois. Je le donne au comité tel que j'ai acquis par mes lectures et je ne doute pas que sur ce point j'ai raison.

M. SCHAFFNER: Je souhaiterais que la nouvelle fût exacte.

M. MACLEAN (Halifax): Il est parfaitement connu que les travaux de M. Saunders à ce sujet ont permis d'obtenir pour le Canada des semences de blé qui nous mettent en état de récolter du blé beaucoup plus tôt que nous pouvions le faire auparavant et c'est une question très importante dans un pays où l'été est si court. Si ce que j'ai dit est vrai, les travaux de M. Saunders ont rapporté des millions de dollars au Canada.

Quand on a présenté au comité le bill qui établissait cette commission, j'ai soulevé une objection à propos du personnel de la commission et je tiens à renouveler mon objection. Il n'est pas satisfaisant pour le peuple canadien; il ne satisfait pas quelques membres de la commission. Les hommes qui composent cette commission devraient être beaucoup plus jeunes et posséder certaines connaissances pratiques. Je n'ai pas confiance dans l'établissement d'une commission composée d'hommes qui ne peuvent consacrer leur attention à ces travaux que pendant quelques jours par an. La nomination d'une semblable commission est grosse de possibilités pour l'avenir du pays. L'idée est absolument bonne. C'est le moment, plus que jamais dans notre histoire de faire des travaux de ce genre. Par cela même que nous aurons à payer une dette énorme comme résultat de la guerre, c'est une raison pour entreprendre ce genre de recherches. Pour moi—et je suis sûr que c'est ce qui arrive à d'autres de mes collègues—je suis souvent abordé dans ma province par des hommes qui sont en présence de problèmes dont la solution nécessite une aide scientifique. Ils ne peuvent pas facilement acquérir cette connaissance; ils ne peuvent pas aller à l'étranger pour amener au pays des experts qui solutionneraient des problèmes de cette nature et ce travail devrait être entrepris par l'Etat parce qu'il

[M. Maclean, (Halifax.)]

contribuera à développer notre commerce et notre industrie. On devrait faire très attention dans le choix des commissaires. J'estime qu'on s'est déjà trompé; en réalité la commission toute entière est une erreur. Je ne tiens pas à en dire davantage, parce ce n'est pas agréable de discuter le personnel d'une commission semblable car, après tout, les hommes qui la composent sont des hommes distingués et comptent parmi nos meilleurs citoyens. Mais il est possible de commettre une grande erreur de jugement en choisissant des hommes pour cette oeuvre, même si vous les prenez parmi les professeurs les plus éminents de nos universités. La fertilisation du sol serait un grand problème à soumettre à une commission semblable. Rien n'est plus important pour le pays. Si la commission pouvait découvrir quelque méthode de fournir aux cultivateurs du pays, un fertilisant en quantité suffisante et à un prix raisonnable, elle ferait une découverte qui vaudrait des millions de dollars et la dépense de \$100,000 serait peu de choses en présence du résultat obtenu. Qu'est-ce que le ministre se propose de faire pour coordonner le travail de la commission et celui qui se fait maintenant dans d'autres départements? Il y a des hommes de science dans le département de l'Agriculture. Il y a dans le budget supplémentaire un crédit de \$6,000 pour des études forestières. J'ignore s'il convient de faire en ce moment une dépense à cette intention. Il y a aujourd'hui dans le département de l'Agriculture quelques fonctionnaires techniques dont les travaux sont confinés à ce genre d'études.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Des études forestières?

M. MACLEAN (Halifax): Oui.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: C'est dans le département de l'Intérieur.

M. MACLEAN (Halifax): Dans le département de l'Intérieur, jusqu'à un certain point; mais dans le département de l'Agriculture il y a au moins un fonctionnaire dont les travaux sont dans cette direction. Dans la division des Mines, il y a un bon nombre d'hommes de science qui consacrent leur temps à étudier des questions qui concernent nos mines et nos minéraux et il y en a probablement aussi dans d'autres départements. Le ministre se propose-t-il de faire travailler ces fonctionnaires de concert ou séparément? Il serait peut-être à propos de réunir dans ce service tous les experts des différents ministères.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Voilà exactement la méthode qui est suivie avec